

Les Européens et l'Iran : les impasses du « dialogue critique »

Par Jean-Sylvestre MONGRENIER



Chercheur associé à l'Institut Thomas More, Chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis). Auteur du *Dictionnaire géopolitique de la défense européenne* (ed. Unicom, 2005) et de *La France, l'Europe, l'OTAN : une approche géopolitique de l'atlantisme français* (ed. Unicom, 2006).

Le 22 septembre 2007, la république islamique iranienne commémorait la guerre Iran-Irak en organisant un important défilé militaire. Un nouveau missile d'une portée de 1800 kilomètres était présenté et le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad réitérait ses menaces à l'encontre des pays qui prétendraient « arrêter la marche de l'Iran vers le progrès », c'est-à-dire l'accès à la puissance nucléaire. Cette nouvelle provocation fait écho aux propos de Bernard Kouchner, le 16 septembre précédent. Le ministre des Affaires étrangères avait alors rappelé le refus français de voir l'Iran se muer en une puissance militaro-nucléaire et affirmé la nécessité de « se préparer au pire » : « la guerre ». Cris d'orfraie et accusations de bellicisme ont accueilli ces fortes paroles. De fait, le « dialogue critique » entre l'Union européenne et l'Iran est bien dans l'impasse et les diplomates n'ont pas toute la vie devant eux. « Tout instant est l'éternité ».

Depuis l'effondrement de la monarchie perse et le retour de l'ayatollah Khomeyni, au début de l'année 1979, l'Iran est une république islamique. D'emblée, le « régime des mollahs » menace de déstabiliser le Moyen-Orient et soutient divers groupes terroristes. L'agression perpétuée par Saddam Hussein et la longue guerre entre l'Irak et l'Iran (1980-1988) qui s'ensuit ne suffisent pas à étouffer la révolution islamique. En 1996, le Congrès des Etats-Unis vote la loi Kennedy-D'Amato et met en place un système de sanctions contre les entreprises étrangères effectuant des investissements de 40 milliards de dollars et plus en Iran (la Libye est alors concernée). L'Iran devient un Etat-paria. A cette politique de coercition et d'embargo, les Européens opposent les vertus du « dialogue critique ». L'exercice consiste à montrer aux Iraniens qu'ils ont beaucoup à gagner dans la coopération et beaucoup à perdre dans la confrontation. Simultanément, il vise à démontrer aux dirigeants américains la prévalence du « *soft power* » sur la « *force dominance* ».

A l'automne 2002, la problématique de la prolifération vient compliquer et dramatiser la question iranienne. Bien que signataire du TNP (Traité de non-prolifération), Téhéran mène un programme d'enrichissement d'uranium susceptible de déboucher sur des usages militaires. Parallèlement, l'Iran construit à Bouchehr, avec l'assistance de la Russie, un réacteur à usage nucléaire. En avril 2003, l'intervention anglo-américaine en Irak ouvre la perspective de frappes préemptives sur le potentiel nucléaire irakien. Le 21 octobre 2003, une troïka européenne composée des ministres des Affaires étrangères allemand, britannique et français, l'« UE-3 », obtient toutefois que Téhéran collabore avec l'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique). Le 18 décembre qui suit, Téhéran signe donc le protocole additionnel du TNP, acceptant par là même le principe d'inspections inopinées. Soutenu par le déploiement militaire américain en Irak, le « dialogue critique » Europe-Iran semble porter ses fruits. L'« UE-3 » porte les espoirs d'une future « Europe-puissance », contrepoids des Etats-Unis.

Le 8 mars 2004, le directeur de l'AIEA, Mohammed El Baradei, met en cause ces avancées et se déclare « extrêmement préoccupé » par les omissions de Téhéran. Un rapport du mois de juin se

fait plus précis et accusateur. Le 25 juillet 2004, l'AIEA se réunit à Paris mais elle n'obtient aucun progrès de la part de l'Iran. Téhéran annonce reprendre la fabrication de centrifugeuses et commande de nouveaux réacteurs nucléaires. La menace est amplifiée par la mise au point du Shahab III, un missile balistique d'une portée de 2000 km. Le Conseil des gouverneurs de l'AIEA adopte une résolution critique, Israël envisage une frappe préemptive et les Etats-Unis incitent l'AIEA à porter le dossier iranien devant le Conseil de sécurité des Nations unies. Les Européens restent persuadés qu'un « dialogue critique », aussi insatisfaisant soit-il, vaut mieux qu'une rupture.

Les Iraniens sont soumis à la forte pression des Etats-Unis, militairement déployés en Afghanistan, dans l'Irak voisin et dans le Golfe Arabo-Persique. Menacés de toutes parts, ils signent un accord avec la troïka européenne (7 novembre 2004). Le texte prévoit la suspension pour six mois du programme d'enrichissement d'uranium. Pour parvenir à ce résultat, Paris, Londres et Berlin ont certes proposé à Téhéran une coopération politique, nucléaire et sécuritaire mais ils ont aussi évoqué leur possible ralliement aux positions américaines. L'embellie est brève. A l'été 2005, après l'élection à la présidence de Mahmoud Ahmadinejad, l'Iran rompt les accords passés avec les Européens et reprend son programme d'enrichissement. Formés aux arcanes du « régime des mollahs », nombre de spécialistes et autres « Docteurs Subtils » prédisent l'éviction à brève échéance du nouveau président. Il semble au contraire qu'il ait depuis renforcé sa base de pouvoir (cf. Alain Faujas, « Mahmoud Ahmadinejad s'empare des leviers du pouvoir économique », *Le Monde*, 1^{er} septembre 2007).

En février 2006, le Conseil de sécurité des Nations unies est donc saisi du dossier iranien. Les diplomates européens n'ont point perdu espoir. Appuyée par les Etats-Unis et la Russie, l'« UE-3 » fait une nouvelle offre de coopération à l'Iran, offre particulièrement ouverte et généreuse, et elle exige en contrepartie la suspension de l'enrichissement d'uranium. A la fin du mois de juillet, la résolution 1696 du Conseil de sécurité menace l'Iran de sanctions internationales en cas de refus. Peine perdue. Le 4 octobre 2006, Javier Solana en personne - le chef de la diplomatie européenne - constate publiquement que les efforts déployés n'ont pas abouti. Début novembre, les marines de guerre des puissances occidentales organisent une démonstration de force dans le Golfe Arabo-Persique ; l'Iran mène de grandes manœuvres terrestres et teste le Shahab III. Les résolutions 1737 (23 décembre 2006) et 1747 (24 mars 2007) mettent en place un arsenal de sanctions internationales (interdiction du commerce de matériaux nucléaires sensibles et de missiles balistiques avec l'Iran ; embargo sur les armes conventionnelles ; gel des visas et des avoirs de personnalités, d'entreprises et d'institutions iraniennes associées au régime et au programme nucléaire).

Bien que ces mesures aggravent sensiblement la situation de la chaotique économie iranienne, l'afflux de pétrodollars limite les effets des sanctions internationales. Mahmoud Ahmadinejad table sur les différences d'approche au sein du Conseil de sécurité et maintient sa ligne de confrontation avec l'Occident. Les efforts diplomatiques de Javier Solana ont certes permis d'afficher l'unité de la « communauté internationale » mais il faut prendre en compte les ambiguïtés de Moscou et de Pékin dans cette affaire. Le binôme Chine-Russie n'est qu'à moitié sûr et l'on n'est pas sûr de l'autre moitié. En l'état actuel des choses, l'adoption d'une nouvelle résolution est reportée à des jours meilleurs (début 2008 ?).

Dans l'aire géopolitique moyen-orientale, la capacité de nuisance de l'Iran s'affirme jour après jour et sidère certains des acteurs étatiques régionaux. La possible « sanctuarisation agressive » d'une zone de domination iranienne, du Golfe Arabo-Persique à la Méditerranée orientale, est grosse de menaces que le débit de généralités à caractère philanthropique et le néo-andalousisme ne sauraient occulter. Afin d'éviter le pire et pour ne point dépendre des ambiguïtés sino-russes, les autorités françaises proposent à leurs partenaires européens l'adoption de sanctions économiques

renforcées, en dehors des Nations unies si besoin est. Il y va de la sécurité des peuples et nations d'Europe, voisins et riverains de la « grande Méditerranée », principale zone de tensions au plan mondial. Au-delà, il faut envisager l'échec de la diplomatie et le bombardement des sites nucléaires iraniens. La crise iranienne ne relève pas d'un « dialogue » - platonicien ou autre - mais d'une épreuve de force. Cette âpre négociation s'inscrit dans le cadre de rapports de puissance évolutifs et la raison politique exclut que l'on baisse la garde.

L'affaire iranienne est un test décisif pour la suite des événements. Elle confirmera ou infirmera la capacité de l'Union européenne à mener une stratégie globale de coercition. La mise en œuvre d'un dispositif de « persuasion », à l'encontre d'éventuels agresseurs et des menaces qui pèsent sur l'Europe, conditionne l'émergence d'une unité de sens et de puissance. Définie comme un art de la persuasion, la diplomatie inclut la possibilité de recourir à la force (plus on est fort, plus on est persuasif) et elle doit savoir se faire coercitive. Présentement, les Européens sont confrontés à une situation d'exception voire, si les événements se précipitent, à une situation de détresse. S'ils ne parvenaient pas à forger un consensus et à mutualiser leurs outils de puissance, ils seraient bien en mal de fonder et de légitimer leur union politique. Le « Politique » en tant qu'essence a pour fonction première d'assurer la sécurité extérieure de la communauté prise en charge ; c'est là sa légitimité.

Jean-Sylvestre MONGRENIER

Cet article est publié en partenariat avec le portail d'information **Fenêtre sur l'Europe** (<http://www.fenetreeurope.com>).